

01_09_17

Time is on our side

TFF
GROUP

AGM du 27 octobre 2017

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires



Les actionnaires de TONNELLERIE FRANCOIS FRERES sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le vendredi 27 octobre 2017 à 11 heures, au siège social à Saint Romain (21190).

L'avis préalable à l'assemblée générale, comportant l'ordre du jour, le projet de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à ladite assemblée, a été publié au BALO n° 105 du 1^{er} septembre 2017.

Cet avis peut être consulté sur le site internet du Groupe à l'adresse suivante :

<http://www.tff-group.com> dans la rubrique « **Investisseurs / Assemblées Générales** ».

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à disposition des actionnaires, à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables.



A PROPOS DE TFF GROUP

Leader mondial sur le marché de l'élevage des vins et du whisky, au service du premier secteur du luxe, les vins et spiritueux, TFF Group est présent dans plus de 80 pays et connaît un fort développement sur le marché du bourbon.

“Partenaire privilégié des plus grandes maisons de vins et alcools, nous leur permettons de tirer le meilleur de leurs récoltes grâce à des contenants d'élevage haut de gamme innovants et respectueux de l'environnement fabriqués dans la plus noble tradition du savoir-faire français.

Forts de nos 980 collaborateurs et de 228 millions de chiffre d'affaires nous œuvrons à faire rayonner à travers le monde un savoir-faire d'excellence et l'art de vivre “Made in France”.



Jérôme FRANCOIS
Président du Directoire

www.tff-group.com

EURONEXT PARIS - Compartiment B - FR0000071904 - Bloomberg TFF.FP - Reuters TEFE.PA

TFF - Thierry SIMONEL, DAF
Tél : 03 80 21 23 33

Relations Actionnaires : PHI éconéo
Vincent LIGER-BELAIR – Frédéric HUE
Tél : 01 47 61 89 65

Relations Média : Presse&Com Ecofi
Ségolène de SAINT MARTIN
Tél: 06 16 40 90 73

